Juin 2016 - N° 50

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

PAUL BIYA

« *Le Cameroun est, par-dessus tout, déterminé à encourager l'investissement privé* »

API : 893 milliards de franc Cfa d'investissements dans le pipe

Aurion, le tout premier jeu vidéo 100% made in Cameroon

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

NOUVELLE VERSION

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Camer , C'est Nyanga !

Lancés en 2011, Investir au Cameroun et Business in Cameroon ont été les premiers médias digitaux et les premiers magazines économiques gratuits spécifiquement dédiés à l'économique du Cameroun. Nous avons tout d'abord commencé par mettre en place la plateforme web en français, qui a très vite suscité de l'intérêt, nous avons, dès l'année suivante, lancé l'application et la version papier.

Nous entamons notre cinquième année d'existence et nous fêtons aujourd'hui notre 50ème numéro. Même si ce chiffre peut paraître dérisoire pour certains, il est important pour nous, nous en sommes heureux et nous voulons remercier tous nos lecteurs.

Vous êtes aujourd'hui plus de 550 000 chaque mois à nous suivre sur les plateformes *www.investiraucameroun.com* et *www.businessincameroon.com*. Vous avez été 6482 à télécharger l'application… Vous êtes plus de 55 000 à nous suivre sur Facebook… merci pour votre confiance et soutien.

Merci aussi à nos collaborateurs qui permettent une distribution efficace dans le pays, aux équipes de MEDIAMANIA, à qui l'on doit surtout la mise en valeur et la parution d'articles tous les jours (5 nouveaux articles en anglais et en français) sur vos sites internet Investir au Cameroun et Business au Cameroon. Merci aux sponsors que l'on espère plus nombreux pour augmenter le nombre d'exemplaires distribués. La demande croissante et permanente de votre part nous a poussé à augmenter le tirage afin de satisfaire au maximum les partenaires, les porteurs de projets, les agents de développement et autres. Nous espérons faire plus prochainement. En attendant, sachez que votre magazine est consultable et téléchargeable gratuitement, dès sa finalisation, dans son intégralité sur les sites dédiés.

Enfin merci à l'économie du Cameroun qui se porte de mieux en mieux. Oui le Cameroun est un pays courtisé et les résultats sont palpables. Qui a dit qu'au Cameroun il ne se passait rien ? Notre magazine vous permet de constater et de vivre l'évolution des projets mis en place par le chef de l'Etat et les mutations qui s'y opère.

Nous partageons l'honneur de participer depuis des années avec le concours du président de la République au développement de la macroéconomie. Votre magazine est, à notre avis, un effet multiplicateur pour booster votre prise de décision et analyse économique, mais aussi un partenaire de choix dans la stratégie qui vous guide au quotidien. C'est donc avec honneur et une humilité empreinte de fierté que nous soutenons, accompagnons et participons au développement de l'économie camerounaise. Nous vous dédions ce 50ème numéro et vous remercions pour toutes vos lettres et messages de soutien et d'encouragement à nous adressés et qui nous parviennent de par le monde.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • L'attractivité du Cameroun en vitrine

09 • Paul Biya aux investisseurs : « *le Cameroun est, par-dessus tout, déterminé à encourager l'investissement privé* »

10 • Une conférence économique pour tenter de mobiliser des financements à hauteur de 1000 milliards FCFA

11 • Tony Elumelu plaide pour les investissements au Cameroun et tend la main au gouvernement

11 • Pour José Manuel Barroso, les APE riment avec accroissement des investissements

LEADER DU MOIS

34 • Olivier Madiba sort Aurion, le tout premier jeu vidéo 100% made in Cameroun

INTERVIEW

12 • Marthe Angéline Mindja : « *des investissements d'environ 893 milliards FCFA et 30 200 emplois permanents en gestation* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Mamadou CISSÉ, Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL, Nils COUTURIER, Thomas ROBERT

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 16 19

FINANCE P 20 21

AGRICULTURE P 22 23

BTP P 24 25

TRANSPORTS P 26

MINES P 27 28

INDUSTRIE P 29

COMMERCE P 30

ECONOME NUMERIQUE P 31 32

SERVICES P 33

CASTING

MARAFA HAMIDOU YAYA

L'ancien secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun, qui était devenu par la suite ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, vient d'être condamné à 20 ans de prison ferme par la Cour suprême. Ce verdict, rendu aux premières heures de la matinée du 18 mai 2016, est consécutif à un pourvoi en cassation formulé par les conseillers de M. Marafa Hamidou Yaya après sa condamnation à 25 ans de prison par le Tribunal criminel spécial (TCS) le 22 septembre 2012. Interpellé puis incarcéré en avril 2012, l'ancien SG de la présidence, qui a toujours clamé son innocence et dénonce un règlement de comptes politique, avait été reconnu coupable de complicité de détournement d'une somme d'environ 24 milliards de francs CFA par le TCS. Concrètement, la justice camerounaise accuse Marafa Hamidou Yaya de « *complicité intellectuelle* » avec Yves Michel Fotso, l'ancien DG de la compagnie aérienne publique, alors mandaté par l'Etat pour acquérir un avion destiné aux déplacements du chef de l'Etat. Les fonds mis à disposition pour ce projet s'étaient volatilisés et l'avion présidentiel n'a jamais été acquis.

SRI MULYANI INDRAWATI

La directrice générale de la Banque mondiale, Sri Mulyani Indrawati, est arrivée au Cameroun le 25 avril 2016, a annoncé cette institution de Bretton Woods dans un communiqué publié le 20 avril. Au cours de son séjour camerounais, Sri Mulyani Indrawati s'est entretenue aussi bien avec les autorités publiques camerounaises qu'avec des représentants du secteur privé et de la société civile locale.

Selon le Groupe de la Banque mondiale, cette visite de travail avait pour but de « *renforcer le partenariat* » avec le Cameroun et « *de discuter des priorités du gouvernement : promouvoir une croissance inclusive et adresser les disparités régionales de pauvreté, mettre en œuvre des réformes structurelles pour une croissance accélérée, et améliorer l'environnement des affaires pour la création de l'emploi* ». En outre, la directrice générale du Groupe de la Banque mondiale a saisi l'opportunité de cette visite pour échanger avec les bénéficiaires du « *Projet de filets sociaux* », que l'institution qu'elle dirige finance au Cameroun à hauteur de 25 milliards de francs CFA depuis 2014.

NICOLAS OCIS

De passage au Cameroun pour des échanges avec leurs partenaires locaux, en vue de booster le volume des transactions entre ports camerounais et français, les responsables des ports HAROPA (Le Havre, Rouen et Paris) ont révélé avoir déjà noué un partenariat avec le tout nouveau port en eau profonde de Kribi, construit dans la région du Sud du Cameroun, dont la mise en service est annoncée pour cette année 2016.

« *On a un accord de partenariat avec le port en eau profonde de Kribi, à travers le port du Havre, qui est un port en eau profonde* », a indiqué Nicolas Ocis, le directeur général du port de Rouen. Concrètement, précise ce dernier, dans le cadre de ce partenariat, le port français du Havre « *devra assister techniquement le port en eau profonde de Kribi dans sa phase opérationnelle* ». Selon la même source, les ports HAROPA sont déjà en partenariat avec le port de Douala, auquel ils fournissent « *des solutions d'ingénierie* ».

CHANTAL BIYA

Chantal Biya, l'épouse du chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a procédé le 6 mai 2016 à Yaoundé, la capitale du pays, à l'inauguration officielle du Centre hospitalier de recherche et d'application en chirurgie endoscopique et reproduction humaine (CHRACERH). Fonctionnel depuis l'année dernière, le Centre hospitalier de recherche et d'application en chirurgie endoscopique et reproduction humaine de Yaoundé est le premier hôpital de ce type en Afrique centrale.

Créée par décret présidentiel en 2011, cette institution sanitaire est officiellement chargée « *de mener des activités de recherche en matière d'endoscopie et de reproduction humaine et de dispenser des soins de santé de haut niveau dans les domaines suivants : chirurgie endoscopique (cœlioscopie et hystéroscopie opératoire) ; reproduction humaine, notamment assistance médicale à la procréation FIV (fécondation in vitro), ICSI (injection intracytoplasmique du spermatozoïde) et toute autre technique équivalente ; sénologie plastique et reconstructive ; diagnostic anténatal ; prise en charge des grossesses à très haut risque…* ».

EDWIN FONGOD NUVAGA

La Direction générale des douanes (DGD) du Ministère camerounais des finances n'a réussi à collecter que 175,7 milliards de francs CFA au premier trimestre 2016, apprend-on de bonnes sources. Cette performance, bien qu'en hausse de 4% par rapport à la même période l'année dernière, est cependant en dessous des espérances du gouvernement, l'objectif que s'était fixé la DGD pour le premier trimestre étant de 187 milliards de francs CFA de recettes.

Les douaniers camerounais expliquent cette situation par la baisse des importations vers le Cameroun. En effet, apprend-on, par rapport à la même période l'année dernière, les importations de marchandises, notamment celles pourvoyeuses de recettes telles que les véhicules, les matières premières destinées aux industries brassicoles, etc. ont chuté d'environ 30% au premier trimestre 2016. Pour rappel, les prévisions de recettes douanières au Cameroun pour le compte de l'année budgétaire 2016 sont de 750 milliards de francs CFA.

MINETTE LIBOM LI LIKENG

A l'occasion de la conférence internationale « *Investir au Cameroun, terre d'attractivités* », qui s'est déroulée les 17 et 18 mai derniers à Yaoundé, la capitale du pays, le Ministère des postes et des télécoms a lancé, à partir du 16 mai, un village numérique dans l'enceinte du Musée national. Selon les organisateurs, 100 exposants ainsi que plus de 5000 visiteurs ont participé à ce rendez-vous national du numérique. En plus de l'exposition, la manifestation a été ponctuée par une foire aux projets, des animations digitales, des ateliers de formation aux TIC et des rencontres B to B.

Pendant trois jours, cet espace de culture s'est transformé en un site d'exposition du savoir-faire camerounais en matière de TIC. « *Le village numérique est une exposition androïde regroupant différents intervenants et acteurs de l'économie numérique, avec pour principal objectif de présenter les atouts de notre pays dans ce domaine et de manière spécifique, de promouvoir le savoir-faire des startups camerounaises et d'accompagner les jeunes vers le numérique* », a expliqué Minette Libom Li Likeng, la ministre des Postes et des Télécoms.

L'attractivité du Cameroun en vitrine

A l'initiative du chef de l'Etat, Paul Biya, le Cameroun a abrité, les 17 et 18 mai 2016, une conférence économique internationale destinée à vendre les opportunités à saisir en matière d'investissement dans ce pays d'Afrique centrale. Au lieu des 500 participants attendus à ce rendez-vous de l'investissement, Yaoundé, la capitale camerounaise, a plutôt accueilli 800 personnes au palais des congrès.

La mobilisation observée au cours de cet évènement témoigne de la pertinence de cette initiative qui, pendant deux jours, a transformé la capitale camerounaise en un marché de l'investissement. A cette occasion, le gouvernement, les collectivités locales décentralisées et les opérateurs économiques privés ont pu présenter leurs projets aux pourvoyeurs de fonds aussi bien institutionnels que privés, dont les plus représentatifs ont fait le déplacement à Yaoundé.

En effet, en plus des institutions financières telles que le FMI, la BAD, la Banque mondiale ou encore Proparco, la conférence économique internationale de Yaoundé a attiré les plus grandes institutions bancaires du continent, ainsi que les fonds d'investissement de grande renommée (KKK, ECP, etc.). Nombre de ces financiers ont montré de l'intérêt pour certains projets en quête de financement, tandis que d'autres n'ont pas hésité à s'engager directement.

Il en est ainsi de la firme américaine William F Clark & Co LLP qui a signé avec Camtel, l'opérateur historique des télécoms, une convention d'assistance pour la mobilisation d'une enveloppe de 150 milliards de francs CFA destinée à financer quatre projets de cette entreprise publique. Dans la même veine, le groupe bancaire nigérian UBA a pu garantir au Ministère du développement urbain et de l'habitat des financements pour un projet de construction de logements sociaux dans la capitale camerounaise.

La conférence économique internationale de Yaoundé a été une occasion de présenter à la communauté des investisseurs la palette des mesures mises en place par le gouvernement pour promouvoir l'investissement privé.

Au demeurant, si elle a débouché sur certaines retombées palpables, la conférence économique internationale de Yaoundé a davantage été une occasion de présenter à la communauté des investisseurs la palette des mesures mises en place par le gouvernement pour promouvoir l'investissement privé. Une communication ciblée qui va certainement modifier la vision étriquée que nombre de partenaires potentiels du Cameroun ont souvent eu de l'attractivité de ce pays, qui est aussi la porte d'entrée d'un marché de plus de 300 millions de consommateurs.

Brice R. Mbodiam

Paul Biya aux investisseurs : « *le Cameroun est, par-dessus tout, déterminé à encourager l'investissement privé* »

Le 17 mai dernier, au palais des congrès de Yaoundé, le chef de l'Etat camerounais a réaffirmé l'engagement du gouvernement à faire du secteur privé le principal levier de la croissance économique du pays.

En ouvrant à Yaoundé la conférence économique internationale articulée autour du thème « *Investir au Cameroun, terre d'attractivités* », le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a souhaité que cet évènement soit le ferment de la création d'un véritable « *marché de l'investissement* ». « *Le Cameroun est, par-dessus tout, déterminé à encourager l'investissement privé* », a rappelé le président Biya, en invoquant la Loi fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, votée par le Parlement en 2013.

A côté de ce cadre légal (lire l'interview de la DG de l'API à la suite de ce dossier), le chef de l'Etat camerounais a présenté aux investisseurs, entrepreneurs et autres banquiers réunis à Yaoundé les multiples opportunités dont regorge le pays, ainsi que la position stratégique du Cameroun pour la conquête de certains marchés en Afrique.

En effet, a rappelé Paul Biya, en plus de partager une frontière de plus de 1500 km avec le Nigeria, première économie d'Afrique et pays le plus peuplé du continent avec plus de 150 millions d'habitants, le Cameroun est situé « *au carrefour de l'Afrique centrale et de l'Ouest, à l'intersection des zones Uemoa et Cemac* ». Une situation géographique qui fait de ce pays, font remarquer les experts, une rampe de lancement idoine pour la conquête d'un marché de près de 300 millions de consommateurs.

La conférence économique internationale, qui s'est achevée le 18 mai dans la capitale camerounaise, a connu la participation d'une brochette d'investisseurs et de financiers nationaux et internationaux. Parmi eux, le Nigérian Tony Elumelu, président du groupe bancaire UBA, ou le milliardaire camerounais Paul Kammogne Fokam, fondateur du groupe bancaire Afriland First Bank qui tracte plus de dix autres entreprises exerçant dans des domaines aussi variés que l'assurance, le capital-risque, l'immobilier, la transformation du papier, etc. Cet investisseur camerounais est surtout à la tête de la deuxième fortune d'Afrique subsaharienne francophone, selon le magazine *Forbes*.

Le Marocain Mohamed El Kettani, PDG du groupe Attijariwaffa, a également fait le déplacement à Yaoundé. Actionnaire majoritaire de la SCB Cameroun et de Wafa Assurances Cameroun, le groupe Attijariwaffa vient de lancer dans le pays deux nouvelles entreprises à compétences sous-régionales, spécialisées notamment dans le transfert d'argent et la gestion d'actifs.

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a souhaité que cet évènement soit le ferment de la création d'un véritable « *marché de l'investissement* ».

Ade Ayeyemi, le DG du groupe bancaire panafricain Ecobank, Donald Kaberuka, ancien président de la BAD, ou encore le Camerounais du cabinet McKinsey, Acha Léké complètent la liste des financiers qui ont planché sur les opportunités d'investissement au Cameroun du 17 au 18 mai dernier.

BRM

Une conférence économique pour tenter de mobiliser des financements à hauteur de 1000 milliards FCFA

Le gouvernement camerounais a présenté à différents investisseurs quinze projets à financer, en plus de ceux portés par des opérateurs économiques privés et des collectivités locales décentralisées.

« *Nous disposons d'un portefeuille de projets qui nécessitent d'importants financements. Au-delà d'être une opération de charme, ce forum est un appel à l'investissement.* » Le 17 mai 2016, après l'ouverture de la conférence internationale baptisée « *Investir au Cameroun, terre d'attractivités* », le gouvernement camerounais a entrepris de traduire dans les actes la déclaration susmentionnée du ministre de l'Economie, Louis Paul Motazé, qui situait, quelques heures avant, l'enjeu de la grand-messe de l'investissement qu'a abrité la capitale camerounaise.

Aussitôt la cérémonie d'ouverture de cette conférence terminée, le gouvernement a entamé des rencontres avec certains investisseurs et autres banquiers invités dans la capitale camerounaise.

En effet, a-t-on appris de bonnes sources, aussitôt la cérémonie d'ouverture de cette conférence terminée, le gouvernement a entamé des rencontres avec certains investisseurs et autres banquiers invités dans la capitale camerounaise, afin de leur présenter une liste de quinze projets matures pour lesquels des financements sont encore recherchés par l'Etat.

La réalisation de ces quinze projets, apprend-on de sources internes au Ministère de l'économie, nécessite une enveloppe globale de 1000 milliards de francs CFA de financement, montant pour lequel le gouvernement camerounais espérait au moins obtenir des promesses de la part des investisseurs au sortir de la conférence sur l'investissement de Yaoundé.

Selon nos sources, ces projets sont essentiellement concentrés dans le secteur des infrastructures routières et énergétiques. Pour certains d'entre eux, le gouvernement camerounais a déjà obtenu des financements partiels. Il s'agit, par exemple, de la construction de l'autoroute Douala-Yaoundé, d'un montant de 300 milliards de francs CFA, pour laquelle Eximbank of China a déjà mis à disposition une enveloppe de 241 milliards de francs CFA.

CENTRALE À GAZ DE KRIBI, BARRAGE SUR LA MENCHUM…

Il en va de même pour le projet de construction de la route Batschenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré, sur un linéaire de 346 km. Ce projet, dont le coût est de 230 milliards de francs CFA, a déjà bénéficié de financements partiels, conjointement mobilisés par l'AFD, la BAD et la JICA.

S'agissant des projets dont les financements sont entièrement à mobiliser, nos sources citent la construction de la route Olama-Kribi (246 km pour un coût de 148 milliards FCFA), la construction de la Ring Road (358 km pour un coût de 155 milliards FCFA), le bitumage de la route Mengong-Sangmélima (117 km pour 58,5 milliards FCFA), etc.

Au plan énergétique, le gouvernement camerounais a fait du charme aux investisseurs pour financer, entre autres projets, l'extension de la centrale à gaz de Kribi, la construction du barrage sur la Menchum, ou encore la construction d'une ligne de transport d'électricité de 225 KV entre Memvé'élé (dont le barrage est en cours d'achèvement) et Yaoundé, en passant par Ebolowa, sur un linéaire de 285 km.

La mairie de Limbe, cité balnéaire de la région du Sud-Ouest, est venue à la rencontre des investisseurs avec un projet d'aménagement urbain de 60 milliards de francs CFA. Il s'agit, a-t-on appris, de construire sur 35 hectares un complexe comprenant un palais des congrès d'une capacité de 2000 places, une galerie commerciale sur 10 000 m^2 et un aquarium géant sur 5000 m^2. Au même moment, la Communauté urbaine de Yaoundé, supermairie de la capitale camerounaise, recherchait des partenaires pour lancer une société de transport urbain. Coût de l'investissement : 13,7 milliards de francs CFA.

BRM

Tony Elumelu plaide pour les investissements au Cameroun et tend la main au gouvernement

C'est en défenseur de la cause camerounaise que Tony Elumelu, président du groupe bancaire nigérian UBA est arrivé à Yaoundé. « *En tant que banquier et entrepreneur de longue date, j'ai appris comment repérer un bon investissement et je peux affirmer aujourd'hui à tous les financiers et entrepreneurs que le Cameroun est un pays propice à l'investissement* », a-t-il déclaré lors de sa prise de parole le 17 mai dernier au palais des congrès de Yaoundé.

Président de Heirs Holdings, firme créée en 2010 et présente sur l'ensemble du continent africain dans les domaines de la finance, de l'immobilier, de l'agro-industrie, du pétrole et de la santé, Tony Elumelu a ensuite annoncé qu'il était disposé à nouer un partenariat avec le gouvernement camerounais en vue de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes dans le pays. Une manière d'œuvrer pour que, a souhaité le président du groupe UBA, de nombreux jeunes camerounais, en particulier, et africains, en général, deviennent les « *prochains Steve Jobs, Aliko Dangote ou Tony Elumelu* ».

Cet homme d'affaires nigérian a d'ailleurs saisi l'opportunité de son invitation au Cameroun pour rencontrer la cinquantaine de jeunes camerounais retenus depuis l'année dernière dans le Tony Elumelu

Entrepreneurship Program (TEEP). Cette initiative, portée par la fondation de ce milliardaire nigérian, vise à accompagner 1000 startups africaines au moyen de financements d'un montant total de 50 milliards de francs CFA sur une période de dix ans.

Pour José Manuel Barroso, les APE riment avec accroissement des investissements

L'ancien président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a félicité le gouvernement camerounais d'avoir signé un accord de partenariat économique (APE) intérimaire avec l'Union européenne. « *Je crois que vous avez pris une bonne décision en pariant sur les APE* », a-t-il lancé lors de son intervention à la conférence internationale sur l'investissement organisée à Yaoundé. En effet, a soutenu M. Barroso, les APE, qui prévoient la création d'une zone de libre-échange entre pays africains et pays membres de l'UE, sont un important vecteur d'investissement pour la partie africaine.

L'APE intérimaire entre le Cameroun et l'UE entrera en vigueur au mois d'août prochain. Il prévoit notamment, dans un premier temps, l'entrée en franchise de douane des équipements de production en provenance d'Europe sur le marché camerounais. Cet accord est très critiqué par des intellectuels et par la société civile locale, même si l'UE et la classe gouvernementale le présentent comme catalyseur d'investissement.

A côté des APE, le chemin de l'accroissement des investissements au Cameroun passe également par une intégration régionale plus accrue, selon M. Barroso. « *Regardez le mouvement en Europe ! Nos pays seuls ne peuvent rien faire. C'est avec les autres qu'on peut créer un marché qui est suffisamment attractif pour attirer les investissements et le commerce* », a expliqué l'ancien président de la Commission européenne.

Marthe Angéline Mindja : « *des investissements d'environ 893 milliards FCFA et 30 200 emplois permanents en gestation* »

Entretien avec la directrice générale de l'Agence de promotion des investissements (API) qui dresse le bilan de l'application de la Loi d'avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun.

Investir au Cameroun : En avril 2016, cela a fait trois ans que le Parlement camerounais, sur proposition du gouvernement, a voté la Loi fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun. Pouvez-vous nous rappeler quels principaux avantages cette loi offre aux investisseurs ?

Marthe Angeline Mindja : Permettez-moi de dire merci à la direction de publication du magazine *Investir au Cameroun* qui a bien voulu, par ma voix, donner à l'Agence de promotion des investissements l'occasion de renforcer sa visibilité auprès de la communauté des affaires, non seulement du Cameroun, mais aussi auprès de celle des autres pays.

Pour revenir à votre question, je dirais et sans être exhaustive que cette loi, qui est révolutionnaire, a prévu plusieurs types d'incitations aux investisseurs nationaux et étrangers. Il s'agit, notamment, des incitations communes et des incitations spécifiques. Pour ce qui est des incitations communes, il faut savoir qu'elles sont de deux ordres : les incitations fiscales et douanières et les incitations financières et administratives.

Les incitations fiscales et douanières sont accordées pour une durée de quinze ans, dont cinq pour la phase d'installation et dix pour la phase d'exploitation. En phase d'installation, il s'agit, entre autres mesures, de l'exonération du paiement de plusieurs taxes à l'instar de la patente et de la TVA. Il convient de signaler qu'à ce stade, une entreprise qui s'installe au Cameroun n'a pratiquement rien à payer en termes d'impôts et taxes pendant les cinq premières années de son existence.

Maintenant, en phase d'exploitation, les incitations portent, entre autres choses, sur les exemptions ou les réductions du paiement de différents impôts et taxes, à l'instar des droits d'enregistrement relatifs aux prêts, des emprunts et avances en compte courant, d'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, du report des déficits d'exploitation etc.

Pour ce qui est des incitations financières et administratives, il faut là aussi distinguer l'incitation financière de l'incitation administrative. L'incitation financière concerne le droit d'avoir, en République du Cameroun et à l'étranger, des comptes en monnaie locale et en devises et d'y effectuer des opérations (le libre transfert des fonds

« L'essentiel, pour l'investisseur, c'est de respecter ses engagements et surtout de ne pas utiliser les incitations offertes à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été agréé. »

vers les pays d'origine des investisseurs). C'est aussi le droit d'encaisser et de conserver librement à l'étranger les fonds acquis, ou emprunts à l'étranger, et d'en disposer librement. C'est enfin le droit de payer directement à l'étranger les fournisseurs non-résidents des biens et services et la possibilité de payer le personnel étranger en devises etc.
Parmi les incitations administratives, il y a la mise en place de guichets d'accueil dans les principaux aéroports du Cameroun. C'est le lieu de rappeler que les guichets d'accueil des aéroports de Yaoundé et de Douala sont déjà opérationnels et permettent la facilitation de l'obtention de visas de débarquement aux investisseurs étrangers. Parlant toujours d'incitations administratives, il y a l'opérationnalisation des centres de formalités de création des entreprises, structures qui permettent de créer une entreprise en 72 heures.

IC : A côté des incitations communes que vous venez d'énumérer, vous avez également parlé des incitations spécifiques. De quoi s'agit-il concrètement ?
MAM : La Loi du 18 avril 2013 prévoit des incitations spécifiques pour les projets d'investissement permettant d'atteindre les objectifs prioritaires du gouvernement. Les entreprises éligibles bénéficient des incitations ci-après : exonération de la TVA sur les crédits relatifs au programme d'investissement ; exonération de la taxe foncière sur les immeubles, bâtis ou non.
Par ailleurs, les entreprises existantes qui s'engagent à augmenter leur capacité de production ou à créer de nouveaux postes d'emploi pour les Camerounais bénéficient également des incitations spécifiques.

« S'agissant des projets enregistrés et par ordre d'importance, les secteurs les plus sollicités concernent l'agro-industrie suivie de l'industrie manufacturière. »

« La Loi du 18 avril 2013 prévoit des incitations spécifiques pour les projets d'investissement permettant d'atteindre les objectifs prioritaires du gouvernement. »

Pour terminer, en dehors des incitations ci-dessus, il existe des régimes et codes particuliers également avantageux pour les investisseurs. Il s'agit, notamment, du code minier, du code pétrolier, ainsi que du régime de contrat de partenariat public-privé qui prévoient d'autres mesures incitatives propres à ces domaines d'activités.

IC : Afin de bénéficier de toutes ces incitations, quelles sont les conditions à remplir par les investisseurs postulants ?
MAM : L'arrêté d'application du 03 juillet 2014 fixe la composition du dossier de demande d'agrément aux avantages prévus par la Loi du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun. Il s'agit, de manière générale, pour l'investisseur, de se faire identifier (statuts notariés, carte nationale d'identité, patente, numéro de contribuable etc.) et de présenter un business plan sur cinq ans.

IC : A ce jour, quel est le bilan de l'implémentation de cette loi, en termes de nombre de projets d'investissement déclarés éligibles, d'emplois projetés et de volume de financement à injecter dans l'économie camerounaise ?
MAM : Je voudrais d'abord préciser que c'est bien en 2013 que cette loi a été votée, mais que sa mise en application a commencé en septembre 2014 avec les premières signatures de conventions. Depuis cette date, jusqu'à ce jour, nous avons enregistré 66 entreprises qui ont déjà signé des conventions avec le gouvernement pour un niveau d'investissement projeté d'environ 893 milliards de francs CFA et 30 200 postes d'emploi permanent à créer. Ces chiffres nous semblent *a priori* fort encourageants, en attendant les résultats de l'évaluation qui sera faite sur le terrain.

IC : Pouvons-nous avoir de manière détaillée la typologie des domaines

d'activité dans lesquels ces projets déclarés éligibles seront réalisés ?
MAM : S'agissant des projets enregistrés et par ordre d'importance, les secteurs les plus sollicités concernent l'agro-industrie avec 25 entreprises, suivie de l'industrie manufacturière avec 17 entreprises. Les secteurs tels que la chimie, les matériaux de construction, la sidérurgie et la métallurgie, les logements sociaux, l'énergie ont également été enregistrés.

IC : Pensez-vous que les projets retenus répondent aux priorités du gouvernement camerounais, qui semble avoir misé ces derniers temps sur le développement de l'agriculture, la transformation des matières premières et les TIC ?
MAM : Nous notons malheureusement que les TIC ne font pas partie de cette liste. Cependant, nous observons que depuis l'appel du chef de l'Etat sur l'importance de ce secteur en matière de création d'emploi et de développement du commerce électronique, un frémissement des investisseurs sur le développement de ce secteur s'affirme progressivement.

IC : Plusieurs conventions entre des investisseurs et l'Etat camerounais ont déjà été signées dans le cadre de cette loi. Combien de projets ont déjà été effectivement lancés à ce jour et quel est leur état d'avancement ?
MAM : Comme je l'ai dit, la Loi de 2013 fixant les incitations à l'investissement privé est opérationnelle seulement depuis 2014. Cette loi prévoit, pour les entreprises nouvelles, une durée de cinq ans pour la phase d'installation et dix ans pour la phase d'exploitation et, pour les entreprises existantes, une durée de

cinq ans pour réaliser leur projet d'investissement. Les gens ont tendance à oublier ce détail.
Donc, la plupart des entreprises concernées sont encore dans les délais requis, à savoir cinq ans pour la phase d'installation. Elles sont donc en train de s'installer, même si certaines ont accéléré le processus. En ce qui concerne les réalisations concrètes existant déjà sur le terrain, 30 à 40 % des projets agréés ont déjà démarré leur programme d'investissement ; leur implantation se fait de manière progressive. Je précise aussi que la signature d'une convention est une intention d'investir.

IC : Le rythme de mise en place des projets bénéficiant des avantages fiscalo-douaniers prévus par la Loi du 18 avril 2013 vous semble-t-il satisfaisant ?
MAM : Effectivement, ce rythme nous semble satisfaisant dans la mesure où nous avons, à ce jour, 40% des entreprises qui sont soit en cours d'installation, soit déjà installées. Il faut noter une fois de plus que les premières conventions ont à peine deux ans et que les entreprises bénéficient d'une phase d'installation de cinq ans. Toutes ces entreprises évoluent donc, jusqu'à présent, conformément à leur cahier de charges.

IC : De grands groupes industriels, dont les activités sont plutôt prospères au Cameroun, ont sollicité et obtenu les accords de l'Etat pour bénéficier de cette loi dans le cadre de projets d'extension ou de diversification de leurs activités dans le pays. Ne pensez-vous pas qu'il y a des investisseurs qui n'ont pas forcément besoin de cette loi même s'ils en font la demande ?
MAM : Tout investisseur, qu'il soit ancien ou nouveau, a besoin d'un cadre incitatif. Il appartient à chaque pays de bien encadrer les bénéficiaires de ces incitations et de s'assurer des effets positifs générés par les projets concernés. Au Cameroun, le législateur l'a bien compris et n'a pas écarté les entreprises qui ont toujours eu confiance en notre pays, même dans les périodes difficiles.
Par ailleurs, la décision d'investir de ces entreprises n'est pas le fait du hasard, car elles investissent soit pour diversifier leur production, soit pour argumenter leur capacité de production, entraînant dans un cas comme dans l'autre la création de nouveaux postes d'emploi.

« Tout investisseur, qu'il soit ancien ou nouveau, a besoin d'un cadre incitatif. Il appartient à chaque pays de bien encadrer les bénéficiaires de ces incitations et de s'assurer des effets positifs générés par les projets concernés. »

IC : Les conventions signées avec les opérateurs économiques ont-elles une durée de validité ? En d'autres termes, qu'encoure un investisseur déclaré éligible à cette loi grâce à un projet précis, mais qui, au finish, ne met jamais en route ledit projet ?
MAM : Les incitations prévues par la Loi d'avril 2013 visent des objectifs précis. L'essentiel, pour l'investisseur, c'est de respecter ses engagements et surtout de ne pas utiliser les incitations offertes à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été agréé.

Interview réalisée par
Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

Le FMI estime entre 1 à 2% du PIB l'impact de la guerre contre Boko Haram sur les finances publiques

Dans son rapport sur les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne de fin avril 2016, le Fonds monétaire international (FMI) ouvre une réflexion au sujet de l'impact de la menace terroriste sur les économies de certains pays africains.

On apprend qu'au Cameroun, bien que « *la menace du terrorisme se concentre dans les régions rurales et pauvres* », notamment la région de l'Extrême-Nord, celle-ci a cependant « *provoqué une augmentation des dépenses de sécurité dont l'impact budgétaire se situe aux alentours de 1 à 2 % du PIB* ».

En clair, le financement du déploiement de l'armée camerounaise le long de la frontière avec le Nigeria dans la région de l'Extrême-Nord depuis bientôt deux ans ainsi que la participation à la force multinationale mixte, constituée par les armées de quatre Etats du golfe de Guinée en proie à la menace de la secte terroriste nigériane Boko Haram, ont sérieusement grevé le budget de l'Etat camerounais.

Concrètement, en considérant l'estimation du FMI susmentionnée et le PIB du Cameroun, que la Banque mondiale situait à 32,05 milliards de dollars US en 2014, soit plus de 17 000 milliards de francs CFA, la guerre contre Boko Haram a déjà coûté entre 170 et 340 milliards de francs CFA au Trésor public camerounais.

Au bas mot, en plus des pertes en vies humaines, officiellement estimées à plus de 1000 personnes depuis 2013, Boko Haram a déjà fait dépenser au gouvernement camerounais plus que l'enveloppe budgétaire de 163 milliards de francs CFA nécessaire à la construction, dans la capitale, d'un stade de 60 000 places devant abriter les matches de la CAN 2019.

La borne supérieure de l'estimation du FMI correspond, quant à elle, à plus de 80% des financements nécessaires (400 milliards de francs CFA) pour que le gouvernement camerounais construise, sur fonds propres, la centrale hydroélectrique de Natchigal (en gestation dans la région du Centre), d'une capacité de production de 400 MW.

Le chef de l'Etat camerounais plaide pour l'élaboration de projets de codéveloppement avec le Nigeria

Au cours de sa récente visite au Nigeria, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a invité son homologue nigérian, le président Buhari, à œuvrer pour la mise en place de projets de codéveloppement impliquant les deux pays. « *Nous savons, en effet, que le sous-développement, c'est-à-dire la pauvreté et l'ignorance, favorise les entreprises de mouvements terroristes tels que Boko Haram. C'est pourquoi, Monsieur le Président, Cher Frère, je crois qu'il serait utile, pour commencer, d'élaborer des projets de codéveloppement dans nos régions frontalières parfois délaissées* », a plaidé Paul Biya, qui répondait

alors au toast prononcé le 3 mai dernier à son endroit par le président Buhari.

Poursuivant sur sa lancée, le chef de l'Etat camerounais a indiqué les secteurs dans lesquels cette coopération bilatérale pouvait être la plus bénéfique pour la population camerounaise et nigériane. « *Des projets agricoles et d'infrastructure pourraient être envisagés en commun. Il faudra pour cela raccorder nos réseaux routiers (ce qui est en cours), fournir de l'énergie électrique (ce que le Cameroun pourra faire à moyen terme) et y implanter des infrastructures sociales* », a précisé le chef de l'Etat camerounais.

Le Ministère de l'emploi dresse une liste de 58 entreprises de placement de travailleurs illégales

Le ministre camerounais de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Zacharie Perevet (photo), vient de publier deux listes d'entreprises de placement de travailleurs exerçant dans l'illégalité dans le pays.

La première liste est constituée de 44 entreprises non détentrices d'agréments valides ou suspendues d'activité. Aussi, les responsables des entreprises utilisatrices de la main d'œuvre mise à disposition par ces structures sont-elles invitées à cesser toute relation de travail avec ces sociétés de placement hors-la loi.

La seconde liste, qui comporte quatorze entreprises et cabinets de placement de travailleurs, est celle des entités nouvellement suspendues pour exercice illégal de l'activité de placement de travailleurs auprès des entreprises camerounaises.

Aux deux catégories d'entreprises susmentionnées, le ministre Perevet promet des sanctions « *plus sévères* », prévues par la réglementation en vigueur, en cas de non-respect de leur suspension ou de leur non mise en conformité avec la réglementation régissant leur activité au Cameroun.

Dix membres de la commission des indemnisations des riverains du port de Kribi en prison

Depuis le 5 mai 2016, dix membres de la commission d'identification et de recensement des populations victimes d'expropriation dans le cadre du projet de construction du port en eau profonde de Kribi, dans la région du Sud du Cameroun, sont en détention provisoire à la prison centrale de Kondengui, à Yaoundé, a-t-on appris de bonnes sources.

Parmi les personnes incarcérées, se trouvent Jean François Bilong, ancien préfet du département de l'Océan, aujourd'hui à la retraite ; le premier adjoint préfectoral de ce département à l'époque des faits ; l'ancien sous-préfet de l'arrondissement de Kribi 1er ainsi que son adjoint ; un certain André Joseph Eyebe Eyebe, installé, le 25 avril 2016, dans les fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Bangangté, à l'ouest du pays ; des agents départementaux du Ministère des domaines et de celui de l'agriculture.

Ce beau monde est accusé d'avoir falsifié la liste des personnes à indemniser dans le cadre du projet du port en eau profonde de Kribi. En effet, au moment des indemnisations, des voix s'étaient élevées pour dénoncer la présence, sur lesdites listes, de personnes totalement inconnues, alors que bon nombre de vrais riverains du site du projet avaient été oubliés. Au même moment, les populations avaient dénoncé la fixation douteuse des montants à percevoir par les indemnisés ainsi que des actes de corruption et de favoritisme imputés aux membres de la commission de recensement.

A ces dénonciations, s'étaient ajoutées les réserves du FMI, qui avait jugé exorbitante l'enveloppe globale des indemnisations présentée à l'équipe du projet : 20 milliards de francs CFA. Des enquêtes ouvertes avaient conduit au constat de l'introduction frauduleuse de noms de certains bénéficiaires dans la liste des personnes à indemniser. Pratique qui avait été rendue possible au moyen de faux titres fonciers, ou alors de titres fonciers antérieurs au décret présidentiel déclarant le site d'utilité public, ou encore par la présentation de titres fonciers de terrains situés très loin du site concerné par les indemnisations.

En septembre 2013, en bouclant le processus d'indemnisation des riverains du port de Kribi, qui avait été lancé en 2011 puis suspendu du fait de la colère des populations, la ministre des Domaines, Jacqueline Koung à Bessiké, avait annoncé qu'après enquête et toilettage de la liste des personnes à indemniser, le gouvernement avait finalement pu économiser une enveloppe globale de 9 milliards de francs CFA.

La CNUCED et l'Agence des PME veulent susciter l'esprit d'entreprise chez les jeunes camerounais

Programme de promotion de l'esprit d'entreprise en milieu jeune : c'est ainsi qu'a été baptisé le tout nouveau programme que vient de lancer l'Agence de promotion des PME (APME) du Cameroun, avec pour partenaire technique la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED). « *Nous n'attendons pas les jeunes porteurs de projets. Nous allons inciter les jeunes à créer, car il y a des entrepreneurs dormants au sein de la jeunesse camerounaise* », a expliqué Jean Marie Louis Badga, DG de l'APME.

Concrètement, dans le cadre de ce programme qui a été lancé en même temps qu'une formation de formateurs à la méthodologie Goal de la CNUCED, il sera question, a souligné un représentant de cet organisme spécialisé des Nations Unies, de développer, chez des jeunes Camerounais, des comportements axés sur le développement des compétences de l'esprit d'entreprise. A en croire ses initiateurs, ce programme devrait permettre de réduire le nombre de jeunes Camerounais en quête d'emploi ou alors au chômage, grâce à leur transformation en créateurs d'entreprises, plus susceptibles de créer des emplois.

La dette publique, en hausse de 650 milliards FCFA sur un an, atteint désormais 26,8% du PIB à la fin mars 2016

L'encours de la dette publique du Cameroun s'élève à 4502 milliards de francs CFA au premier trimestre 2016, ce qui représente 26,8% du PIB du pays, annonce la Caisse autonome d'amortissement (CAA), l'organisme public chargé de la gestion des emprunts publics.

Selon la même source, cette dette est en augmentation de 16,9% par rapport à l'encours de 3853 milliards de francs CFA enregistré sur la même période l'année dernière.

Sur cet encours global de la dette publique camerounaise, la dette extérieure représente 77,3%, soit 3480 milliards de francs CFA, contre 22,7% de dette intérieure, soit 1023 milliards de francs CFA en valeur absolue. Sur ce dernier volet, la CAA fait remarquer que, par rapport à la période de référence, l'année dernière, l'Etat camerounais a réduit de 5% sa dette intérieure, qui est alors passée de 27,9% du PIB à la fin mars 2015 à 22,7% au premier trimestre 2016.

Avec un endettement qui culmine à seulement 26,8%, le Cameroun dispose donc d'un stock de dette soutenable, selon la norme en vigueur dans l'espace Cemac, qui autorise un endettement équivalent à 70% du PIB.

Malgré cette situation, le Cameroun essuie, depuis plusieurs mois, les critiques des institutions de Bretton Woods. Si le FMI dénonce un endettement rapide du pays (après l'initiative PPTE de 2006), surtout à des taux d'intérêt non concessionnels, la Banque mondiale a, dans un rapport daté d'avril 2016, d'ores et déjà classé le Cameroun parmi les pays d'Afrique subsaharienne présentant un risque de surendettement élevé.

La BM approuve un financement de 70 milliards FCFA pour la santé maternelle et infantile au Cameroun

Les administrateurs de la Banque mondiale ont approuvé un financement d'un montant total de 127 millions de dollars (près de 70 milliards de francs CFA) en vue « *d'améliorer les services de santé de la procréation, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et les services de nutrition* », au Cameroun, indique un communiqué officiel de cette institution de Bretton Woods.

Ce financement, précise la Banque mondiale, comprend un crédit de 100 millions de dollars (environ 55 milliards de francs CFA) de l'Association internationale de développement (IDA), le guichet concessionnel de la Banque mondiale, et un don de 27 millions de dollars (environ 14,8 milliards de francs CFA) pourvu par le fonds fiduciaire du Mécanisme de financement mondial (GFF).

La première phase du projet (2016-2018) ainsi financée, apprend-on, vise à couvrir 36 arrondissements dans la partie septentrionale du Cameroun et cible particulièrement les femmes, les adolescents et les enfants âgés de moins de cinq ans, ainsi que les populations déplacées et les réfugiés touchés par l'insécurité qui règne dans cette partie du Cameroun. Le projet s'articule autour de deux composantes que sont le renforcement de la prestation des services de santé et celui des institutions pour améliorer les résultats du système de santé.

« *Les autorités camerounaises, fortes de six années d'expérience du financement basé sur les résultats, considèrent qu'il est essentiel de procéder à ce type de financement pour renforcer l'efficacité de l'allocation et de l'utilisation des ressources destinées au secteur de la santé, améliorer la performance des agents sanitaires en accroissant leur motivation et leur satisfaction et élargir le recours de la population aux services de santé essentiels en améliorant la qualité des services de santé* », note Elisabeth Huybens, directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun.

Le Cameroun inaugure un Centre hospitalier et de recherche en chirurgie endoscopique et reproduction humaine

Chantal Biya, l'épouse du chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a procédé, le 6 mai 2016 à Yaoundé, la capitale du pays, à l'inauguration officielle du Centre hospitalier de recherche et d'application en chirurgie endoscopique et reproduction humaine (CHRACERH).

Créée par décret présidentiel en 2011, cette institution sanitaire est officiellement chargée « *de mener des activités de recherche en matière d'endoscopie et de reproduction humaine et de dispenser des soins de santé de haut niveau dans les domaines suivants : chirurgie endoscopique (cœlioscopie et hystéroscopie opératoire) ; reproduction humaine, notamment assistance médicale à la procréation FIV (fécondation in vitro), ICSI (injection intracytoplasmique du spermatozoïde) et toute autre technique équivalente ; sénologie plastique et reconstructive ; diagnostic anténatal ; prise en charge des grossesses à très haut risque…* ».

Fonctionnel depuis l'année dernière, le Centre hospitalier de recherche et d'application en chirurgie endoscopique et reproduction humaine de Yaoundé est le premier hôpital de ce type en Afrique centrale. Les premières interventions y ont été pratiquées le 14 avril 2015, apprend-on.

FINANCE

Un ingénieur camerounais met au point Djangui, une application permettant de gérer les tontines en ligne

Djangui, cette appellation locale des tontines au Cameroun est aussi le nom de baptême choisi par Jules Guilain Kenfack, ingénieur en informatique et télécommunications de nationalité camerounaise, pour désigner l'application qu'il vient de mettre au point et qui permet de gérer les tontines en ligne. Grâce à cette application, explique son concepteur, des amis éparpillés à travers le monde peuvent remplir toutes les obligations liées à une tontine.

Concrètement, à travers Djangui, il est possible de payer de façon sécurisée ses droits de tontine via Paypal, Orange Money et MTN Mobile Money ; de discuter avec les membres de la tontine grâce à un service de messagerie instantanée ; de faire des tirages au sort automatiques ; de voter les membres du bureau et d'avoir des comptes-rendus des réunions précédentes ; de faire des emprunts sur le compte de la tontine ; de rédiger les rapports des réunions qui peuvent également se faire par vidéo-conférence, etc.

A en croire Jules Guilain Kenfack, Djangui, qui est en phase de développement dans l'optique d'intégrer plusieurs autres fonctionnalités, est disponible en français et en anglais. Cette application, fait savoir son concepteur, est déjà expérimentée avec succès en Allemagne par quatre tontines de ressortissants camerounais vivants en occident.

Cette innovation technologique permettra de révolutionner les tontines, qui sont très présentes dans les mœurs africaines. En effet, ces regroupements amicaux ou familiaux au sein desquels les membres font différentes transactions (dépôts d'espèces, emprunts, épargne scolaire, etc.) sont devenus, depuis des années, de véritables institutions financières traditionnelles.

Selon le Document de stratégie de la microfinance au Cameroun, réalisé par le Ministère des finances en avril 2013, les tontines camerounaises brassent une enveloppe globale d'environ 190 milliards de francs CFA. Ce document indique par ailleurs que 58% des Camerounais préfèrent les tontines parce que les placements y sont très rémunérateurs et l'accès au crédit moins contraignant que dans les banques et les établissements de microfinance.

La nomination d'un nouveau DG met fin à sept années d'administration provisoire à la Commercial Bank of Cameroon

Une session du conseil d'administration de la Commercial Bank of Cameroon (CBC) tenue le 6 mai 2016 a conduit à la désignation du banquier camerounais Léandre Djummo au poste de directeur général de cette institution bancaire placée sous administration provisoire depuis 2009.

Le nouveau promu est un ancien de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), le régulateur du secteur bancaire dans la zone Cemac. Léandre Djummo était, jusqu'à sa nomination, administrateur chez Afriland First Bank, le premier groupe bancaire camerounais.

Le conseil d'administration de la CBC sera, quant à lui, présidé par Alfred Tiki. Monsieur Tiki a notamment été l'administrateur provisoire d'Amity Bank, une autre banque camerounaise en difficulté qui a finalement été reprise par le groupe ivoirien Banque Atlantique, malgré une décision de la Cour commune de justice de la Cemac dénonçant cette transaction avec le gouvernement camerounais.

La restauration des organes sociaux de la CBC, dont les nouveaux dirigeants entreront en fonction après l'entérinement de leur nomination par la COBAC, met ainsi fin à une période d'administration provisoire qui aura duré sept ans. Cette administration provisoire a d'ailleurs été ponctuée par une plainte, encore en cours, contre l'administrateur provisoire, Martin Luther Njanga Njoh, accusé de détournement de fonds et d'avoir perçu des salaires et des avantages jugés faramineux ou alors indus.

La restructuration de cet établissement de crédit, déclenchée le 28 janvier 2013 pour une période de six mois, a, quant à elle, été prorogée à six reprises.

Pour rappel, la banque, créée par le milliardaire camerounais Victor Fotso, avait été mise sous administration provisoire en 2009, au terme d'un contrôle de la Commission bancaire de l'Afrique centrale. Le gendarme du secteur bancaire dans la zone Cemac avait décelé des écarts dans la gestion de cet établissement de crédit, notamment la dilapidation des fonds propres imputée à Yves Michel Fotso, fils de l'actionnaire majoritaire.

En avril 2014, au bout de deux tours de table boudés par ses actionnaires historiques, qui ont toujours dénoncé « *une tentative d'expropriation* », la CBC a été recapitalisée à hauteur de 12 milliards de francs CFA, dont près de 10 milliards de francs CFA injectés par l'Etat du Cameroun, qui contrôle désormais 98% des actifs de cette banque, privée à ses origines.

Le résultat net 2015 de la Société des Eaux Minérales du Cameroun plonge de 40%

Première société cotée sur le Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du pays, la Société des Eaux Minérales du Cameroun (SEMC) a réalisé un résultat net 2015 de 164 millions de francs CFA, a-t-on appris officiellement. Cette performance est en baisse de près de 40%, comparée au bénéfice net de 261,9 millions de francs CFA enregistré en fin d'année 2014.

Cependant, c'est la deuxième fois en l'espace de quatre ans que cette filiale de la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun affiche un résultat net bénéficiaire, après les résultats négatifs enregistrés successivement en 2012 (-50 millions FCFA) et 2013 (-319 millions FCFA), du fait de la concurrence de plus en plus farouche observée sur le marché local des eaux minérales.

D'ailleurs, après Semme Minerals Water et Source du Pays (eau minérale Supermont et jus de fruits Planète), deux entreprises locales qui ont rogné d'importantes parts de marché (11% à la fin juin 2013) de la SEMC (Source Tangui) au cours des cinq dernières années, le leader du marché des eaux minérales dans le pays devra désormais compter parmi ses concurrentes la société NABCO. Détenue par le milliardaire Nana Bouba, cette entreprise, jusqu'ici connue pour ses jus de fruits de la marque Vigo, vient de se lancer dans la production de l'eau minérale de la marque Opur, avec une grosse campagne de publicité à la clé.

AGRO

L'Ivoirien Kone Dossongui crée Atlantic Cocoa Plantations pour lancer son projet agro-industriel au Cameroun

Atlantic Cocoa Plantations SA : c'est le nom de l'entreprise à travers laquelle l'homme d'affaires ivoirien Kone Dossongui va se lancer dans la production et la transformation du cacao au Cameroun. Dotée d'un capital social de départ de 10 millions de francs CFA, cette société a son siège à Yaoundé, la capitale camerounaise, apprend-on dans une annonce légale.

Le patron du groupe Atlantique (Atlantic Telecom, Atlantic Financial Group…), déjà présent au Cameroun à travers la banque éponyme, préside lui-même le conseil d'administration de cette nouvelle entreprise, tandis qu'un certain Georges Anatole Wilson en est le DG. L'objet social d'Atlantic Cocoa Plantations SA est « *la mise en place, le développement et l'exploitation des plantations agricoles ; la commercialisation*

de tous produits agricoles et vivriers ; le regroupement, la formation et l'encadrement des petits et moyens planteurs ».

Pour rappel, c'est le 29 juillet 2015 que cet opérateur économique ivoirien avait révélé son projet de création d'un consortium industriel du cacao au Cameroun. Reçu par le ministre de l'Economie d'alors, Kone Dossongui avait précisé que son projet agro-industriel aurait trois composantes, à savoir : la création de cacaoyères dans le pays, la construction d'une unité de transformation des fèves et la mise sur pied d'une entité d'encadrement des producteurs.

Ce projet est d'autant mieux accueilli par les autorités publiques camerounaises qu'il s'intègre dans le Plan de relance et de développement des filières cacao et café, adopté par le gouvernement camerounais en septembre 2014. Ce plan, implémenté depuis le début de l'année 2015, vise à atteindre une production cacaoyère nationale de 600 000 tonnes à l'horizon 2020, contre une moyenne annuelle de 200 000 tonnes actuellement, et un volume de transformation des fèves équivalent à 70% de la production nationale, contre 25% actuellement.

Cameroun : la Sodecoton a versé plus de 78 milliards FCFA aux producteurs sur la campagne 2015-2016

La Société de développement du coton (Sodecoton), le fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun, a acheté du coton pour un peu plus de 78 milliards de francs CFA auprès des producteurs au cours de la campagne cotonnière 2015-2016.

Selon la même source, les 250 000 producteurs de coton, que cette entreprise publique encadre avec le concours de la Confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun (CNPCC), reçoivent chaque année des crédits d'environ 38 milliards de francs CFA pour l'achat des intrants.

Afin de faciliter la collecte de la production auprès des producteurs, apprend-on, la Sodecoton entretient annuellement environ 7000 km de routes dans la partie septentrionale du Cameroun. Cette agro-industrie revendique par ailleurs la création de 26 km de pistes rurales, toujours pour des besoins de collecte de la production cotonnière.

Des variétés de manioc, sorgho, patate et maïs de l'IRAD primées au Salon des Inventions de Genève

Les chercheurs de l'Institut de recherche agronomique pour le développement (IRAD) ont officiellement présenté, le 10 mai 2016 à Yaoundé, les quatre médailles d'or remportées au cours du Salon International des Inventions qui s'est déroulé du 13 au 17 avril 2016 à Genève, en Suisse. L'IRAD a ainsi été primé pour des variétés de manioc, de maïs, de patate douce et de sorgho mises au point dans ses laboratoires au Cameroun et qui permettent d'avoir des rendements bien plus élevés et de résister aux maladies végétales.

« *C'est le lieu pour moi d'exprimer la reconnaissance de la nation aux chercheurs qui cherchent et trouvent* », a déclaré la ministre de la Recherche scientifique, Madeleine Tchuinté, en se faisant présenter la moisson camerounaise lors du Salon genevois, qui a connu la participation de 695 exposants.

Le gouvernement camerounais relance le processus d'immatriculation des coopératives agricoles

Le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural (Minader), Henri Eyebe Ayissi (photo), vient d'annoncer par communiqué la relance du processus d'immatriculation des sociétés coopératives du secteur agricole.

C'est ainsi que les responsables de ces structures sont invités à déposer leur dossier auprès des délégations départementales du Ministère de l'agriculture disséminées sur le territoire national.

Ces immatriculations avaient été suspendues en 2013 à cause, apprend-on, de l'entrée en vigueur au Cameroun de l'Acte uniforme de l'OHADA régissant les sociétés coopératives. Cet acte a imposé de nouvelles dispositions réglementaires qui n'existaient pas jusque-là dans l'arsenal juridique camerounais.

La relance de ce processus est une bonne nouvelle pour les coopératives, dans la mesure où la plupart des financements institutionnels accordés au secteur agricole au Cameroun de nos jours passent désormais par des regroupements de producteurs.

BTP

Le Chinois Poly Group réalisera la deuxième phase des travaux de l'autoroute Yaoundé-Douala en mode BOT

La firme chinoise Poly Group Corporation réalisera les travaux de la deuxième phase du projet de construction d'une autoroute à deux voies entre Yaoundé et Douala, les deux principales villes du Cameroun, a annoncé le quotidien gouvernemental citant des responsables de cette entreprise basée à Beijing.

Contrairement à la première phase, apprend-on de la même source, les travaux de la deuxième phase seront réalisés sur le modèle Built-Operate-Transfer (BOT), grâce à un contrat de partenariat public-privé à signer entre l'Etat du Cameroun et Poly Group Corporation. En clair, l'entreprise chinoise pourvoira les financements nécessaires, réalisera les travaux et exploitera l'autoroute pendant une période donnée avant de rétrocéder l'infrastructure à l'Etat camerounais.

L'autoroute Yaoundé-Douala sera longue de 215 km. Les travaux de la première phase, sur un linéaire de 80 km, ont été confiés à la société China First Highway Engineering Company Limited (CFHEC). Les financements ont été mis à disposition par Exim Bank of China, qui a débloqué une enveloppe de 241,4 milliards de francs CFA.

L'entreprise chinoise She Yong décroche un contrat pour la construction de 3200 logements sociaux au Cameroun

Le ministre de l'Habitat et du Développement urbain (MINHDU), Jean-Claude Mbwentchou, a signé avec les responsables d'une société chinoise dénommée She Yong un contrat de partenariat pour la réalisation d'un projet de construction de 3200 logements sociaux au Cameroun.

Ce partenariat, selon nos sources, est en réalité la deuxième phase d'un projet déjà en cours de mise en œuvre par cette entreprise chinoise, qui finalise actuellement un chantier de 1800 logements sociaux dans la capitale du pays.

Pour rappel, le déficit en logements sociaux au Cameroun est estimé à plus de 1,2 millions d'unités à la fin 2015. Par conséquent, l'accès au logement dans le pays est de plus en plus onéreux. De ce point de vue, l'ingénieur industriel Gabin Babagnak, qui travaille depuis des années sur cette problématique, soutient que les Camerounais laissent la moitié de leurs revenus salariaux dans le loyer.

Le Ministère de l'emploi s'engage à promouvoir les matériaux locaux dans le domaine de la construction

Dans les projets de construction des centres de formation publique, le Ministère camerounais en charge de l'emploi et de la formation professionnelle privilégiera désormais l'utilisation de matériaux locaux, notamment les briques en terre cuite stabilisées produites par la Mission de promotion des matériaux locaux (MIPROMALO). C'est ce que stipule la convention de partenariat que viennent de signer ces deux institutions publiques.

Cette décision s'inscrit surtout dans la droite ligne d'une circulaire gouvernementale rendue publique le 1er mars 2007, laquelle prescrit l'utilisation de matériaux locaux dans la construction des bâtiments publics. Une prescription qui n'a cependant pas encore induit un véritable boom des édifices publics construits avec les briques de la MIPROMALO.

L'alliance entre la MIPROMALO et le Ministère de l'emploi pour la promotion des matériaux locaux intègre également d'autres composantes telles que l'élaboration des référentiels de formation professionnelle en matière de production et d'utilisation des matériaux locaux, l'équipement des centres de formation publique en outils de production de matériaux locaux, le renforcement des capacités des formateurs par la MIPROMALO, qui mettra également à disposition ses laboratoires pour les travaux pratiques des apprenants, etc.

Deux sociétés tchadienne et nigériane du BTP décrochent des contrats pour 53,7 milliards FCFA au Cameroun

Le gouvernement camerounais vient d'attribuer deux contrats de construction de routes aux sociétés tchadienne et nigériane Sner et Atidolf Nigeria, dans le cadre du Plan d'urgence triennal lancé l'année dernière. Ces deux contrats sont d'un montant total de 53,7 milliards de francs CFA.

Le plus gros contrat, d'un montant de 34,3 milliards de francs CFA, a été attribué à la société Atidolf Nigeria, pour les travaux de construction de l'axe routier Soa-Esse-Awae, dans la région du Centre du pays. La société tchadienne Sner, née du désengagement de l'Etat tchadien de la Société nationale d'entretien routier, s'adjuge quant à elle un contrat de 19,4 milliards de francs CFA pour la construction de la route Maroua-Bogo, dans la région de l'Extrême-Nord.

Selon le communiqué du ministre des Marchés publics, Abba Sadou, qui rend publics les résultats d'un appel d'offres international restreint lancé à cet effet le 1er décembre 2015, les entreprises adjudicataires de ces contrats devront livrer les travaux leur ayant été confiés dans un délai de 24 mois.

TRANSPORTS

Le transit des marchandises centrafricaines et tchadiennes au Cameroun en hausse malgré l'insécurité aux frontières

Selon les statistiques révélées par le directeur général du port autonome de Douala (PAD), Emmanuel Etoundi Oyono, le volume de marchandises centrafricaines et tchadiennes qui ont transité par le port de Douala au cours de l'année 2015 a « *dépassé le cap du million de tonnes* ». Ce volume, a souligné le DG du PAD, avait baissé à partir de l'année 2013, du fait notamment de « *l'insécurité* » dans le septentrion camerounais, frontalier avec le Tchad et le Nigeria, et dans la région de l'Est, qui partage une longue frontière avec la RCA.

Ce trafic avec le Tchad et la RCA constitue cependant une infime partie des opérations d'import-export réalisées au port de Douala en 2015, année au cours de laquelle le trafic au sein de cette plateforme portuaire a augmenté de 4%, se situant à 11,3 millions de tonnes, a indiqué Emmanuel Etoundi Oyono.

Ce volume de trafic dépasse de plus de 1 million de tonnes la capacité de cette infrastructure portuaire, estimée à 10 millions de tonnes dans un rapport publié le 7 juillet 2014 par l'Autorité portuaire nationale (APN). « *Le port de Douala a été conçu pour accueillir un trafic de 10 millions de tonnes. Le trafic actuel étant supérieur à ce volume, le port se trouve donc mécaniquement en sous-capacité* », avait fait remarquer l'APN en se rapportant au volume du trafic en 2013, lequel avait culminé à 10,6 millions de tonnes.

En attendant l'entrée en service du port en eau profonde de Kribi, annoncée pour cette année 2016, le port de Douala représente à lui tout seul un peu plus de 99% de l'ensemble du trafic maritime dans le pays, fait encore remarquer l'APN dans le rapport susmentionné.

Yaoundé cherche des partenaires et 13,7 milliards FCFA pour lancer une société de transport urbain

La Communauté urbaine de Yaoundé, la supermairie de la capitale camerounaise, envisage de faciliter les conditions de transport de 3 millions d'habitants de la ville en créant une nouvelle société de transport urbain de masse. Le délégué du gouvernement, Gilbert Tsimi Evouna, a présenté ce projet à des investisseurs réunis à Yaoundé du 17 au 18 mai 2016, dans le cadre d'une conférence économique internationale.

Principale raison de s'intéresser à ce projet d'un montant total de 13,7 milliards de francs CFA, a souligné Gilbert Tsimi Evouna, un site et des locaux sont déjà disponibles pour accueillir cette nouvelle compagnie, qui devrait reprendre les locaux de la défunte Société des transports urbains du Cameroun (SOTUC).

C'est sur ce même site qu'exerce actuellement la moribonde société Le Bus, créée il y a quelques années en joint-venture avec des partenaires américains de Transnational Automotive Group (TAUG), mais qui n'a jamais réussi à poursuivre la mission de la société publique qu'était la SOTUC. Depuis plusieurs mois, les bus de la société Le Bus sont d'ailleurs moins visibles sur les routes de la capitale que dans les locaux de l'entreprise, qui sont devenus un véritable cimetière de ferraille.

MINES

L'anarchie a fait son lit dans l'exploitation minière de la région Est du Cameroun, selon le ministre Ngwaboubou

Arrivé à la tête du Ministère des mines en octobre 2015, Ernest Ngwaboubou vient de toucher du doigt les réalités de l'exploitation minière dans la région de l'Est du Cameroun. Entre la minoration des quantités produites par les entreprises afin de réduire leurs obligations vis-à-vis du fisc, le lavage de l'or la nuit pour dissimuler les quantités produites, l'exploitation minière clandestine, la destruction de l'environnement par les orpailleurs, etc., le ministre Ngwaboubou s'est fait égrener le long chapelet des problèmes qui ravagent l'exploitation minière dans la région la plus riche en minerais au Cameroun.

Malgré les nombreuses mises en garde antérieures ainsi que les opérations d'assainissement de l'exploitation minière dans la région de l'Est, Ernest Ngwaboubou a pu se rendre compte que des opérateurs disposant de simples permis de recherche se sont frauduleusement lancés dans l'exploitation et que la cession des permis à des expatriés pour l'exploitation artisanale incombant uniquement aux nationaux continue de faire florès. « *Il règne dans le secteur minier à l'Est, il faut le dire sans ambages, une sorte d'anarchie depuis plusieurs années* », a confié le ministre des Mines au quotidien gouvernemental.

Après avoir rappelé que le Cameroun compte seulement cinq permis d'exploitation en cours de validité, Ernest Ngwaboubou a annoncé qu'il dépêchera une équipe sur le terrain dans deux semaines pour tirer au clair la situation, à la limite du chaotique, de l'exploitation minière dans la région de l'Est du Cameroun. « *Avec ces conclusions, nous allons mettre de l'ordre dans le secteur* », a indiqué le ministre des Mines, dont les prédécesseurs avaient également annoncé des mesures d'assainissement qui n'ont jamais véritablement réussi à inverser la tendance observée dans l'exploitation minière dans la région de l'Est.

La Cemac veut élaborer un code minier unique pour ses six Etats membres

La Commission de la Cemac a lancé à Douala, la capitale économique du Cameroun, une étude en vue de l'élaboration d'un code minier unique applicable dans les six Etats membres de cette communauté que sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RCA et le Tchad.

Cette étude, réalisée avec l'appui du Projet de renforcement de la gouvernance des matières premières en Afrique centrale, financé par la coopération allemande, est conduite par un groupe régional d'experts spécialisés dans le droit minier, avec l'implication d'experts des Etats membres de la Cemac.

Selon la Commission de la Cemac, l'étude initiée le 11 mai 2016 « *permettra de proposer, sur la base des lois minières déjà en vigueur dans l'espace Cemac, un projet de code minier communautaire adapté aux défis de la sous-région et aux standards internationaux en matière de transparence, de protection de l'environnement…* ».

Les résultats finaux de cette étude sont attendus à la fin de cette année 2016.

Le gouvernement autorise l'exploration minière dans la zone d'emprise du barrage de Memve'élé

Le gouvernement camerounais vient d'attribuer au groupement de cabinets, constitué par Geovectorix et Cider Services, un contrat en vue de l'exploration minière dans la zone d'emprise du futur barrage de Memvé'élé, en construction dans la région du Sud du pays.

Ces activités d'exploration, pour lesquelles le groupement de consultants empochera une enveloppe globale de 292,5 millions de francs CFA, apprend-on dans un communiqué gouvernemental, devront couvrir une période de six mois au maximum.

Geovectorix est un bureau d'études de droit camerounais dont les services tournent essentiellement autour de la géologie minière, de la cartographie et des technologies spatiales.

L'exploration minière autorisée sur les emprises de cette infrastructure énergétique vise probablement à identifier des minerais qui se trouveraient sur le site, afin d'y lancer une exploitation de sauvetage avant la mise en service de ce barrage, prévue pour le mois de juin 2017.

INDUSTRIE

Lafarge-Holcim ressuscite son projet de construction d'une nouvelle cimenterie de 500 000 tonnes au Cameroun

Le gouvernement camerounais et le groupe Lafarge, qui a récemment fusionné avec la firme Holcim, ont signé une convention d'investissement en vue de la construction d'une cimenterie dans la localité de Nomayos, située non loin de la capitale camerounaise.

Cette convention entre l'Etat du Cameroun et Lafarge-Holcim permet ainsi de ressusciter ce projet annoncé depuis cinq ans. En effet, une cérémonie de pose de la première pierre de cette cimenterie a eu lieu en septembre 2011, dans la localité de Nomayos, quelques jours seulement après le lancement des travaux de construction de la cimenterie Dangote de Douala, entrée en service en 2015.

Justifiant le retard accusé dans la mise en route de cette nouvelle cimenterie, Pierre Moukoko Mbonjo, le PCA des Cimenteries du Cameroun (CIMENCAM), la filiale locale de Lafarge, a invoqué « *les procédures industrielles qui prennent beaucoup de temps* » ; et de poursuivre : « *Il y avait des discussions avec l'Etat en matière fiscale et administrative. L'essentiel est que le projet arrive à maturation aujourd'hui et cette signature de convention va permettre de commencer enfin les travaux, pour s'achever en 2018.* »

D'un montant total de 23 milliards de francs CFA, cet investissement bénéficiera finalement des dispositions de la Loi fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, adoptée par Parlement camerounais en 2013, qui octroie d'importantes exonérations fiscalo-douanières aux opérateurs économiques pendant les phases d'installation et de production de leur entreprise.

COMMERCE

Après Dakar et Abidjan, l'Algérie va ouvrir un comptoir commercial algéro-camerounais à Douala

Selon l'ambassadeur d'Algérie au Cameroun, Merzak Bedjaoui, un comptoir commercial algéro-camerounais sera ouvert dans la ville de Douala dans les mois à venir afin de renforcer la coopération économique entre les deux pays. Ce sera la troisième initiative algérienne de ce type en Afrique, après les comptoirs de Dakar et d'Abidjan, apprend-on.
Les contours de ce comptoir commercial, a expliqué le diplomate algérien au *Quotidien de l'Economie*, seront affinés au cours des Journées de partenariat économique Algéro-camerounaises qui seront prochainement organisées à Douala, la capitale économique du Cameroun.
Depuis quelques mois, l'Algérie s'est visiblement engagée sur le chemin du réchauffement de la coopération économique avec le Cameroun. A la chancellerie de ce pays à Yaoundé, l'on annonce la négociation prochaine, avec les autorités camerounaises, de nouveaux accords de partenariat, dont un accord commercial, un accord de promotion et de protection réciproque des investisseurs, ainsi qu'un accord aérien qui ouvrira le ciel camerounais à la compagnie Air Algérie.

L'enseigne française Tati prépare son come-back au Cameroun au premier semestre 2017

La chaîne française de magasins Tati vient d'annoncer un programme d'expansion en Afrique, grâce à des franchises accordées à certains opérateurs locaux. Ce plan d'expansion prévoit notamment le lancement de magasins dans des pays tels que la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Guinée Equatoriale, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.
Selon Pierre Havransart, responsable du développement à l'international chez Tati, l'ouverture des magasins de ce distributeur français au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Cameroun devrait intervenir au cours du premier semestre de l'année 2017.
Au Cameroun, l'enseigne au damier rose et blanc fera en réalité un come-back, après une brève apparition dans les années 90. En effet, après quelques années d'activité ponctuées par des soldes à tour de bras, la boutique Tati construite sur 1200 m2 sur le boulevard Ahmadou Ahidjo, au quartier Akwa, à Douala, avait dû refermer ses portes le 31 janvier 2004 à cause des difficultés de sa maison-mère.

Le groupe Saidal, leader du médicament générique en Algérie, s'attaque au marché camerounais

Le groupe pharmaceutique algérien Saidal vient de conclure, avec un partenaire dont le nom n'a pas été révélé, un accord en vue de la distribution de ses produits dans treize pays africains, dont le Cameroun, a-t-on appris de bonnes sources. Les préparatifs visant à rendre effectives les exportations des produits Saidal vers les pays concernés « *ont commencé en février dernier* », souligne Mohamed Hamouche, le DG de Saidal.
Au Cameroun, ce groupe pharmaceutique tentera de conquérir quelques parts d'un marché du médicament qui pèse plus de 200 milliards de francs CFA, selon des estimations fiables.
Depuis de nombreuses années, ce marché est largement dominé par les laboratoires européens et américains, malgré une percée des Asiatiques, et notamment des Indiens, qui sont davantage présents sur le marché des génériques.
Saidal, entreprise contrôlée à 80% par l'Etat algérien, retrouvera également sur le marché camerounais des concurrents tunisiens. En effet, le groupe tunisien Kilani, à travers les laboratoires Teriak, a récemment racheté l'usine de production de produits pharmaceutiques de la société camerounaise Cinpharm.

ECONOMIE NUMERIQUE

Sukuloo, la plateforme *made in Cameroun* qui garantit aux parents le suivi scolaire des élèves et étudiants

Une plateforme web et une application mobile permettant aux parents d'avoir, en temps réel via le net, les différentes notes obtenues par leurs enfants à l'école ; une courbe de progression de l'élève dans les différentes matières ; le nombre d'heures d'absence aux cours ; les détails sur tous les devoirs à faire à domicile ; des alertes instantanées sur les nouvelles notes, les retards, les absences et les devoirs ; ou encore discuter directement avec les responsables de l'école sur le comportement de l'élève, etc.

Ce sont-là quelques fonctionnalités de Sukuloo (qui signifie école dans plusieurs langues locales camerounaises), une plateforme de suivi scolaire développée par la startup camerounaise Infosys Group. Selon ses promoteurs, avec Sukuloo, la communauté éducative

et les parents disposent désormais d'un outil grâce auquel ils peuvent interagir pour combattre « *l'échec et le décrochage scolaire* ».

Finaliste de la première édition du Challenge Startupper de Total Cameroun avec la plateforme Sukuloo, Infosys Group assure le déploiement de cet outil dans les établissements scolaires ainsi que la formation du personnel à son utilisation. Il revient alors aux écoles, collèges et autres universités partenaires de commercialiser ce service auprès des parents et d'y introduire les différentes informations requises.

Dans les zones ne disposant pas de connexion Internet, les informations peuvent être communiquées aux parents via des SMS, tout comme des appels téléphoniques peuvent être passés à ces derniers en cas d'urgence, grâce au centre d'appel mis en place par les promoteurs de Sukuloo.

Orange FAB sera lancé au Cameroun en juin 2016 pour accompagner le développement des startups

Invité à la conférence économique sur l'investissement à Yaoundé, la capitale camerounaise, Bruno Mettling, PDG du groupe Orange pour l'Afrique et le Moyen-Orient, a annoncé que la filiale au Cameroun de ce groupe télécom français lancera Orange FAB en juin 2016. Il s'agit, a-t-il précisé, d'une structure destinée à accompagner le développement des startups locales.

Concrètement, grâce à Orange FAB, les promoteurs de startups au Cameroun bénéficieront d'un accompagnement multiforme, dans le « *respect strict de leur autonomie* », a précisé Bruno Mettling. Cet accompagnement, a explicité Elisabeth Medou, la DG d'Orange Cameroun, prendra la forme d'appuis à la fois techniques, juridiques et financiers.

Orange FAB, selon Bruno Mettling, participe de l'ambition du groupe Orange de « *devenir un partenaire de la transformation digitale de l'Afrique* », en général, et du Cameroun, en particulier. Cette initiative, apprend-on, permet concrètement à cette firme télécom de s'impliquer davantage dans le développement des startups, en allant bien au-delà de la simple attribution de prix aux startups porteuses de projets innovants. « *Nous nous sommes rendus compte que beaucoup de startups qui recevaient des prix ne parvenaient pas souvent à mener leur projet à terme. Notre ambition est désormais d'identifier des projets mûrs et de transformer ces idées en opportunités d'affaires, en entreprises* », a souligné Elisabeth Medou.

MTN Cameroun a procédé à la désactivation de 120 000 puces non identifiées

La filiale au Cameroun de la firme sud-africaine des télécoms MTN International a récemment procédé à la désactivation de 120 000 puces non identifiées, a-t-on appris de sources internes à l'entreprise, qui précisent cependant que les puces ainsi mises hors service sont inactives depuis longtemps.
La désactivation de ces puces, prescrite par le régulateur des télécoms national en cas de non-identification de l'abonné, survient à quelques semaines de la date butoir (fin juin 2016) laissée par MTN Cameroun à ses abonnés pour confirmer leur identification. Ceci survient après la publication du décret gouvernemental du 3 septembre 2015 donnant aux opérateurs de téléphonie mobile de nouvelles orientations en matière d'identification des abonnés.
Selon l'agence de régulation des télécoms (ART), sur la période 2014-2015, les opérateurs de téléphonie en activité sur le territoire camerounais ont dû suspendre environ 6 millions de puces téléphoniques jugées « *suspectes* ».
Les campagnes d'identification des abonnés au téléphone en cours surviennent dans un contexte marqué par les attentats terroristes perpétrés sur le territoire camerounais par la secte islamiste nigériane Boko Haram, attentats dans lesquels des téléphones portables ont souvent été utilisés pour actionner les charges explosives portées par des kamikazes.
Au même moment, apprend-on d'experts, le Cameroun fait face à une montée des fraudes à la SIMbox, qui induisent d'importantes pertes pour les opérateurs de téléphonie et le Trésor public.

Le groupe portugais Prologica veut implanter une unité d'assemblage d'ordinateurs au Cameroun

Le Cameroun pourrait bientôt abriter sa toute première usine d'assemblage d'ordinateurs. C'est du moins l'ambition que nourrit le groupe portugais Prologica, dont les responsables ont récemment séjourné au Cameroun afin de discuter des modalités d'implémentation de ce projet avec les autorités locales.
Selon nos sources, ce projet devrait être réalisé en partenariat avec l'Institut africain d'informatique (IAI), représentation du Cameroun. Avec une capacité d'assemblage de 6000 ordinateurs par jour, l'usine, qui devrait permettre de créer 10 000 emplois, est appelée à couvrir tout le marché de l'Afrique centrale.
Fondée en 1984, la firme Prologica est présentée comme l'un des principaux acteurs sur le marché des technologies de l'information au Portugal. Outre les services IT que le groupe développe à travers la société Iten Solutions, Prologica est également actif dans les technologies visant le développement de l'éducation et des soins de santé.

SERVICES

Le cabinet d'avocats d'affaires français Lefèvre Pelletier & associés à la conquête du marché camerounais

Le cabinet d'avocats français Lefèvre Pelletier & associés (LPA), spécialisé dans le droit des affaires, a officiellement annoncé l'ouverture d'un bureau à Douala, la capitale économique camerounaise, ainsi qu'une antenne dans la ville de Yaoundé, la capitale du pays.
Le bureau LPA du Cameroun, qui est pourvu de cinq juristes, est dirigé par un certain Yves Moukory Eyoum, un ancien du cabinet d'audit financier EY (Ernst & Young). La représentation de Douala est le premier bureau que ce cabinet d'avocats français ouvre en Afrique subsaharienne et le troisième en Afrique, après Alger et Casablanca.
LPA est le deuxième cabinet de juristes d'affaires à vocation internationale à s'installer au Cameroun en moins d'un an. En effet, au mois de septembre 2015, Centurion Law Group avait annoncé l'ouverture d'un bureau à Douala, avec pour ambition de fournir des prestations dans les domaines tels que l'arbitrage, les litiges commerciaux, le droit des sociétés, la fiscalité et la négociation de contrats.

La première salle de cinéma et de spectacle du Cameroun ouvrira officiellement le 14 juin 2016

Le groupe Vivendi a annoncé que la salle de cinéma et de spectacle baptisée Canal Olympia, dont les travaux de construction se poursuivent actuellement sur le campus de l'Université de Yaoundé I, dans la capitale camerounaise, ouvrira officiellement ses portes le 14 juin 2016.
Selon de bonnes sources, après Yaoundé, cette firme spécialisée dans le divertissement ambitionne, dans le cadre de son programme d'investissement dans l'industrie culturelle en Afrique, de construire au moins deux autres salles de spectacle et de cinéma dans les villes de Douala et de Bafoussam.
Pour rappel, le Cameroun ne compte plus aucune salle de cinéma depuis le mois de janvier 2009, date de la fermeture du cinéma Abbia, à Yaoundé, et du Wouri, à Douala. Ces deux salles appartenaient à l'homme d'affaires Victor Fotso.

Leader du mois

Olivier Madiba sort Aurion, le tout premier jeu vidéo 100% made in Cameroun

Aurion, l'héritage des Kori-Odan : c'est le nom du premier jeu vidéo *made in* Cameroun que commercialise, depuis le 14 avril 2016, la startup camerounaise Kiro'o Games, structure fondée par le jeune informaticien Olivier Guillaume Madiba, qui a récemment décroché le deuxième prix de la toute première édition du Challenge Startupper de Total Cameroun.

Grâce à la détermination et à la passion de ce licencié en informatique, qui lança avec des camarades de fac, en 2007, l'entreprise Media SARL, spécialisée dans la prestation des services informatiques, le Cameroun vient de faire son entrée dans le marché très lucratif de la production des jeux vidéo.

L'exploit réalisé par Olivier Madiba semble avoir fait des émules. Dans douze à quatorze mois, en effet, un second jeu vidéo *made in* Cameroun pourrait être mis sur le marché.

Les financements pour la réalisation de *Aurion, l'héritage des Kori-Odan* ont été obtenus par *crowdfunding*. Cette opération, à travers laquelle des souscripteurs étaient invités à acheter des parts de la société pour financer son premier jeu vidéo, a été clôturée, en début d'année 2015, par une enveloppe de 120 millions de francs CFA, soit 182 504 euros. Selon les statistiques compilées par Olivier Guillaume Madiba et son équipe, 74% des souscriptions à cette opération de levée de fonds via Internet sont le fait de ressortissants camerounais.

Projet vieux de dix ans, le premier jeu vidéo *made in* Cameroun est inspiré de la culture et de la cosmogonie africaine. Il s'agit, décrit son producteur, de l'histoire d'un prince africain victime d'un coup d'Etat perpétré par son beau-frère le jour même de son couronnement et de son mariage. Le couple royal est alors exilé et décide de parcourir le monde entier à la recherche de soutiens pour retrouver le trône.

L'exploit réalisé par Olivier Madiba semble avoir fait des émules. Dans douze à quatorze mois, en effet, un second jeu vidéo *made in* Cameroun pourrait être mis sur le marché. Consacré à la star du football camerounais, Samuel Eto'o, ce jeu est développé par la société SDK Games Africa, qui a lancé un *crowdfunding* le 13 avril dernier, afin de tenter de lever la somme de 25 000 dollars (14 millions de francs CFA) pour la production de ce jeu vidéo.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun